

02.03.2021

Bibliosuisse reprend les tâches de la Commission de la BN

Suite à l'adoption du message culture 2021-2024, la Commission de la Bibliothèque nationale suisse (BN) a été dissoute à la fin de l'année 2020. Les tâches dont elle était chargée seront désormais assumées par Bibliosuisse.

Il s'agit notamment de suivre le développement du secteur des bibliothèques, d'y encourager la coopération et de défendre les intérêts des bibliothèques. La BN est convaincue que les structures nouvellement créées au sein de l'association des bibliothèques Bibliosuisse sont adaptées pour assurer ces missions.

Le Département défense des intérêts est une instance permanente du Comité de Bibliosuisse, qui représentera les intérêts des bibliothèques dans le monde politique et dans l'opinion publique. Le département se concentre sur les thèmes de la numérisation et de l'égalité des chances. Il s'engage dans des partenariats ciblés, il exploite les plateformes existantes pour faire valoir le point de vue des bibliothèques et il crée de nouvelles possibilités d'échanges avec les parties prenantes.

Le Forum des bibliothèques, qui réunit chaque année des organismes nationaux, cantonaux et communaux des domaines de la politique, de la culture et de l'éducation ainsi que les associations de bibliothèques, joue ici un rôle important. Le focus y est mis sur le rôle actif des bibliothèques dans la société civile, notamment en lien avec les questions touchant à la durabilité, à la fracture numérique ou aux stratégies d'apprentissage tout au long de la vie.

La [Commission de la Bibliothèque nationale suisse](#) a été créée en 1895, année de la fondation de la Bibliothèque nationale. Dans ses 125 ans d'existence, elle a eu à sa tête douze présidents et trois présidentes. Si, au début, elle a été fortement impliquée dans la création, le développement et la supervision de la jeune institution, par la suite, elle s'est de plus en plus impliquée dans des questions de portée nationale telles que la coordination en matière d'automatisation des bibliothèques, la définition d'une stratégie de la mémoire et la mise en place d'une politique des bibliothèques coordonnée à l'échelle nationale.